

**AGENDA****Mardi 2 janvier**

Randonnée à Beaufay
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
ou 13h45 - Parking de l'église - Beaufay
(Génération Mouvement)

Lundi 8 janvier

Permanence du conciliateur de justice
9h00 à 12h00 - Centre LARES
1 Place Jacques Moreau - Montfort le G.
☎ 02 43 76 70 25

Vendredi 12 janvier

Vœux de la Maire - Ouvert à tous
19h00 - Salle polyvalente
(Conseil Municipal)

Samedi 13 janvier

Assemblée générale
15h00 - Salle polyvalente
(UNC-AFN-SDF)

Lundi 15 janvier

Randonnée à Sargé
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
ou 13h50 - Parking des Capucines - Sargé
(Génération Mouvement)

Mercredi 17 janvier

Réunion du Comice agricole
20h00 - Salle polyvalente
(Sillé en fête_Comice 2024)

Mardi 23 janvier

Assemblée générale
14h00 - Salle polyvalente
Emargement à partir de 13h30
Galette et verre de l'amitié
(Génération Mouvement)

Lundi 29 janvier

Randonnée à Yvré l'Evêque
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
ou 13h50 - Pont romain - Yvré l'Evêque
(Génération Mouvement)

Tous les jeudis

Cartes
14h00 - Petite salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
13h30 - Terrain de boules
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé

9h15 à 10h15 - Salle polyvalente
☎ 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

(suite au verso)

SOINS INFIRMIERS

Mme Gaëlle BUET
3^{ter} rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ 06 51 92 05 66

Sur rendez-vous uniquement**Astreinte mairie soir et week-end**

☎ 06 37 23 51 43

Prochaine messe à Sillé :

Samedi 20 janvier à 18h30

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr



Claudia DUGAST
Maire de Sillé le Philippe
et son équipe municipale
vous souhaitent
une belle et heureuse année 2024



INVITATION à la cérémonie des vœux
VENDREDI 12 JANVIER à 19H00 - Salle polyvalente - 1 rue Neuve

EDITO DE LA MAIRE

C'est une nouvelle année qui débute et avec elle la traditionnelle cérémonie des vœux. Je profiterai de ce temps pour revenir sur l'ensemble des événements qui se sont déroulés dans notre commune en 2023 et présenter les projets pour 2024.

Faits marquants de l'année 2023...

Service cantine scolaire : acquisition d'un nouveau logiciel avec la mise en place d'un Portail famille dédié pour l'inscription des enfants au service de restauration scolaire. Les parents peuvent ainsi gérer facilement les réservations. Travaux de rénovation dans les sanitaires. Michelle BODEREAU a été remplacée par Sandra GRAFFIN.

Service technique : recrutement d'un nouvel agent, Dimitri COCHIN.

Ecole René Langlais : le sol PVC des deux classes et du bureau de direction a été remplacé par du carrelage dans le bâtiment annexe.

Poursuite des travaux de voirie : aménagement du carrefour dit « de Passay » et réfection du chemin des Courtils et d'une partie de la rue de la Gare. Réfection également de la route de la Chapelle, entre les lieux-dits « Les Petits Bois » et « Le Carrefour ».

Création, rénovation et mise en conformité du réseau d'éclairage public du centre bourg.

Réglementation de la vitesse sur la RD 301 à Chanteloup modifiée avec la suppression de la zone à 70 km/h.

Vie locale : l'organisation d'une 6^{ème} **Journée Citoyenne** a rassemblé une trentaine de participants. Le traditionnel **banquet des Aînés**, animé musicalement, a réuni 73 convives. La **fête du 14 juillet** n'a pas connu la participation attendue en journée, malgré la mobilisation d'un groupe de jeunes pour animer des jeux de plein air et une buvette proposée par l'Amicale René Langlais. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont, quant à eux, connu un vif succès.

Le projet « **Une naissance, un arbre** » a permis la plantation de 27 arbres, pour symboliser les naissances 2020 et 2021, dans les terrains des Courtils appartenant à la commune, le samedi 25 novembre, avec une participation active des parents et des enfants.

Vie culturelle et communautaire : le spectacle « Le Père » joué par la Compagnie Jamais 203 dans un camion aménagé et celui de « Chantal - Hommage à Johnny Halliday » ont fait vivre la place de la Gare.

Projets pour 2024...

Le **recensement** de la population, initié par l'INSEE, débutera le 18 janvier (cf article au verso). La **finalisation du nouvel adressage** sur la commune donnera lieu à une réunion publique d'informations.

Le projet « **Une naissance, un arbre** » sera reconduit et verra la plantation de nouveaux arbres pour symboliser les naissances 2022 et 2023.

L'aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants en centre bourg devrait se concrétiser ; avec l'obtention récente d'une subvention de l'Etat sollicitée depuis 3 ans.

Le **projet de rénovation énergétique** de l'ensemble des bâtiments communaux situés rue Neuve est toujours d'actualité et en cours de réflexion ; projet à gros budget pour lequel plusieurs financements sont sollicités.

Enfin, vos élus ont fait le choix d'accueillir l'organisation du **Comice agricole cantonal les 7 et 8 septembre 2024**. Cette fête incontournable du monde rural est l'occasion de fédérer les Silléennes et Silléens autour d'un projet commun visant à proposer un week-end de fête à Sillé. Avec l'équipe municipale et les agents des services communaux, nous aurons à cœur de participer pleinement à la réussite de cette manifestation en nous engageant auprès de l'association « Sillé en fête_Comice 2024 ».

Je vous souhaite à toutes et à tous, et au nom de toute mon équipe, une très belle année 2024 ; faite de joies familiales, de convivialité et de moments de bonheurs simples et partagés. Qu'une bonne santé vous accompagne pour accomplir tous vos projets.

Claudia DUGAST

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

**29 868,24**

Travaux de voirie_Route de la Chapelle
Débernage, curage des fossés et béton bitumineux

MAIRIE
1 rue Neuve - 72460 SILLE LE PHILIPPE
☎ 02 43 27 51 08

Décembre 2023



AGENDA (suite)

Tous les samedis matin

Entraînement marche nordique
9h00 - Terrain de sports de Sillé
N'hésitez pas à venir vous initier
(Génération Mouvement)

Pour tous renseignements

☎ 06 29 66 70 00

gmv.ainessillelephilippe@gmail.com

(Génération Mouvement)

RENCONTRES SPORTIVES

Halle et terrain de sports de Sillé

Club sportif - CSSP

Dimanche 21 janvier

15h00 Sillé (équipe A)
ASPTT 2



RAMASSAGE

Ordures ménagères
et Sacs jaunes

Mercredis 10 et 24 janvier

RAPPEL

**Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.**

**Ramasser les bacs
après la collecte.**



A l'occasion de la nouvelle année,
Daniel COUTARD, Président
et l'ensemble des membres
du Conseil d'administration
vous adressent leurs
MEILLEURS VŒUX POUR 2024



MES VOISINS SONT AGRICULTEURS

[https://pays-de-la-loire.
chambres-agriculture.fr/](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/)

En janvier, que se passe-t-il dans
le champ ?

*On soigne les animaux et on
procède à l'entretien général des
bâtiments, des machines et des
clôtures. On surveille les semis
des céréales. On participe aux
réunions techniques et aux
formations.*



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

du 18 janvier au 17 février

Deux agents recenseurs, recrutés par votre mairie, se
présenteront chez vous et vous proposeront de vous faire recenser
sur internet ou, en cas d'impossibilité, sur papier.



Anne MANDRAVAHELOKA



Gêrôme LENOIR

Votre participation est essentielle. Elle est rendue **obligatoire** par la loi mais c'est avant tout
un **devoir civique**, utile à tous.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER) Concertation sur l'application de la loi APER

La loi n°2023-175 du 10/03/2023 relative à l'Accélération de la
Production d'Énergies Renouvelables (dite APER) vise à accélérer le
développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le réchauffement
climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité.
Ladite loi demande aux communes de définir des Zones d'Accélération des Énergies
Renouvelables (ZAER) pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie
renouvelable.

Les élus locaux sont donc invités à identifier les zones d'accélération où il est souhaitable
prioritairement de voir des projets s'implanter. Ces zones concernent toutes les énergies
renouvelables :

- Solaire photovoltaïque au sol et sur toitures
- Solaire photovoltaïque sur ombrières de parking
- Solaire thermique
- Géothermie
- Bois énergie
- Éolien terrestre
- Méthanisation/Biogaz
- Hydroélectricité

Ces zones ne sont pas exclusives, d'autres projets pourront se développer en dehors.

Concrètement, les ZAER définies par la commune seront reportées sur des cartes via
un portail cartographique mis à disposition par l'Etat. Elles seront regroupées au sein d'une
carte départementale.

Les projets existants, en cours et à venir doivent être représentés sur les cartes.

Dans le cas où les zones d'accélération, au niveau régional, seront suffisantes pour atteindre
les objectifs régionaux fixés de développement des énergies renouvelables (33 % à l'horizon
2030), la commune pourra alors définir des zones d'exclusion de ces énergies. Il ne s'agit pas
d'un objectif par commune mais bien d'un objectif collectif à atteindre.

Les projets de production d'énergie renouvelable pourront bénéficier de mécanismes financiers
incitatifs mais le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantira pas la délivrance de son
autorisation ou de son permis. De même, la définition d'une ZAER n'impliquera aucune
obligation d'y réaliser un projet d'énergie renouvelable.

Un **dossier de consultation** (document de concertation, cartes et registre de recueil) sera
disponible en mairie du 29 janvier au 12 février 2024, aux heures d'ouverture au public, afin
que chaque administré puisse prendre connaissance des cartes qui seront proposées, faire
part de ses observations, questions, suggestions et éventuellement de ses projets en la
matière.

Les élus seront à votre disposition pour échanger si vous le souhaitez.

SORTIES DU MOIS - SPECTACLES ET CINEMA DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »

SALLE MICHEL BERGER - Rue de la Pelouse à Savigné l'Evêque - www.savigneleveque.fr/saison_culturelle/

Cinéma : Wish, Asha et la bonne étoile - Vendredi 5 janvier 2024 à 15h00

Monsieur le Maire - Mardi 9 janvier 2024 à 20h00

LA PASSERELLE - 4 avenue Carnot à Connerre - lpasserelle-connerre.fr/infos-pratiques

Cinéma : Bâtiment 5 - Lundi 8 janvier 2024 à 20h00

La Tresse - Dimanche 21 janvier 2024 à 15h00

Théâtre : Regarde-moi dans les yeux pendant quatre minutes - Collectif grand Maximum

Samedi 13 janvier 2024 à 20h30 - Tarif : 8 € (gratuit - de 18 ans)

ESPACE DU NARAIS - Allée des Châtaigniers à Saint Mars la Brière - www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/

Cinéma : L'Abbé Pierre - Une vie de combats - Lundi 15 janvier 2024 à 20h00

Théâtre : Hoël - Cie Les Tombés de la lune - Dimanche 21 janvier 2024 à 15h30 - Tarif : 5 €

THEATRE EPIDAURE - 1 rue de la grosse Pierre à Bouloire - theatre-epidaure.com

Cinéma : Les Trolls 3 - Vendredi 5 janvier 2024 à 14h00

Monsieur le Maire - Vendredi 5 janvier 2024 à 20h30

Inestimable - Vendredi 26 janvier 2024 à 20h30

Théâtre : Un trait sans fin - Cie Les Tombés de la lune - Dimanche 28 janvier 2024 à 17h00 - Tarifs : 5 à 10 €

